

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 331/2022

A la Société TUJENGE SERVICE

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/P/AP/LBA/KMT/08/2022, conclu avec l'Assemblée Provinciale de Lualaba, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent treize mille (USD 113 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 791 (dollars américains sept cent nonante-un).

Fait à Kinshasa, le 11/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i